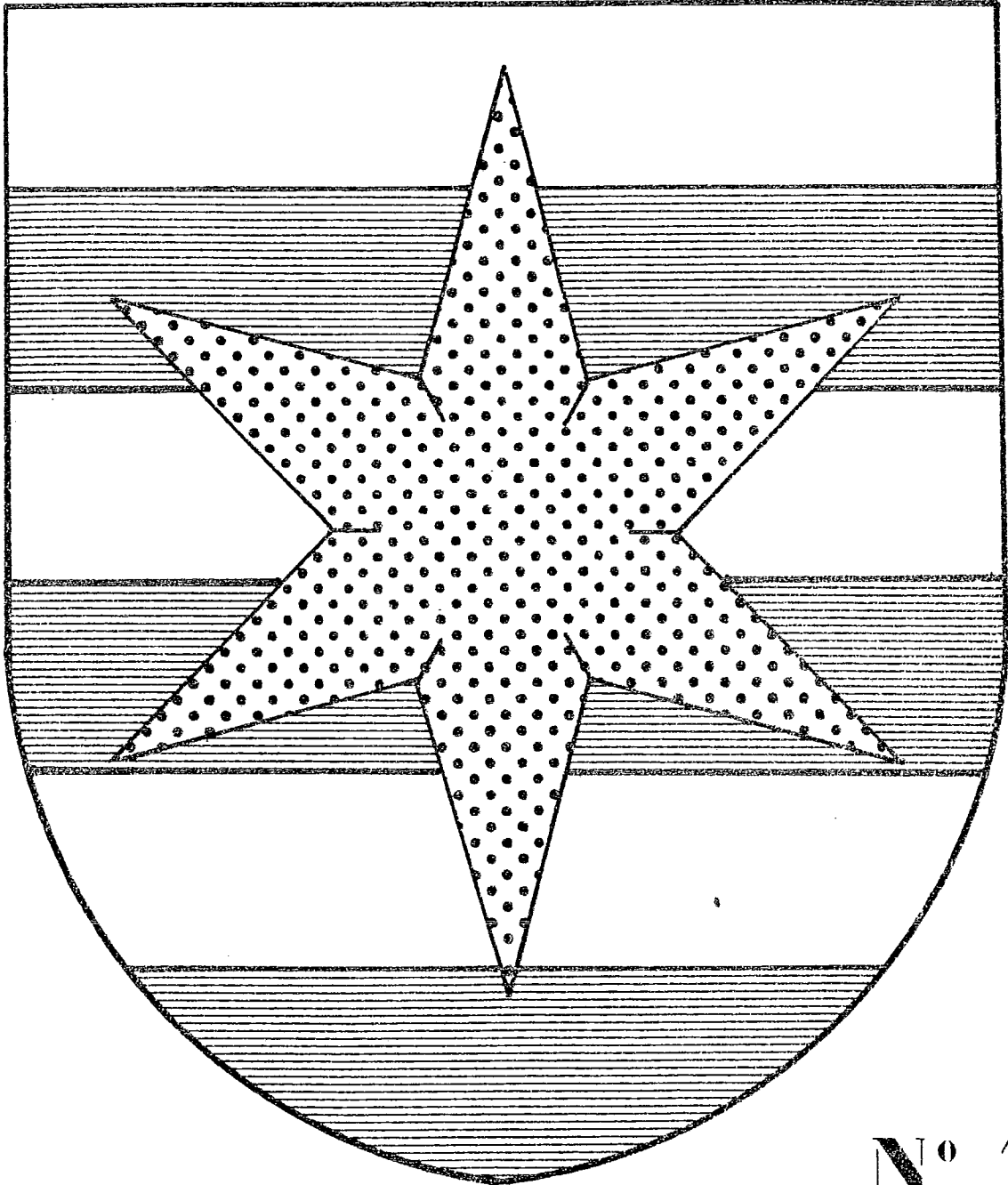


**BULLETIN**

**COMMUNAL**



**N° 1**

**RUSTENHART**


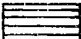
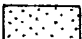
## ARMOIRIES de la COMMUNE

Créés en 1978



Fascé d'argent et d'azur de six pièces, à l'étoile à six rais d'or

o o 0 o o

En langage courant, cela indique un fond d'écu divisé horizontalement en six pièces d'égale largeur, où trois pièces d'argent  (blanc) alternent avec trois pièces d'azur  (bleu). Sur ce fond est posée une étoile d'or  (jaune) à six branches.

La justification de ces armoiries est la suivante : l'étoile était l'emblème attesté au XIX<sup>e</sup> siècle du village; le fascé d'argent et d'azur était le blason des Truchsess de Rheinfelden, patrons laïcs de l'Eglise au XVIII<sup>e</sup> siècle.

## LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, cher concitoyen,

Voici donc le premier bulletin d'information communal. Il vous apporte des informations quant à la vie de notre commune, les travaux en cours, les projets et quelques conseils concernant un certain nombre de démarches que vous pourriez avoir à faire. Ce premier bulletin a également été ouvert aux sociétés du village.

Quoique bien modeste, je souhaite qu'il soit un lien entre vous et les élus, qu'il serve de support à un dialogue, car ce bulletin devra, à l'avenir, être ouvert à tous.

Pour ce faire, j'invite chacun à prendre contact avec moi-même ou un élu pour faire part de vos suggestions, de ses souhaits quant aux sujets à traiter. La collaboration de tous à l'élaboration de ce bulletin communal destiné à paraître à l'automne et au printemps nous sera très précieuse et je n'en doute pas, très enrichissante.

Je vous souhaite une bonne lecture et espère votre collaboration pour le prochain bulletin.

*bon dialogue et collaboration à tous.*

Votre Maire :

*[Signature]*

*Liebe Mitbürger,*

*Hier bekommen Sie also die erste Ausgabe des Gemeindeblattes. Es bringt Ihnen Nachrichten über das Leben unserer Gemeinde, über die zur Zeit laufenden Arbeiten, über die Projekte und schliesslich einige Ratschläge, die die amtlichen Probleme betreffen. Diese erste Ausgabe gibt auch den Vereinen der Gemeinde das Wort.*

*Trotz seiner Einfachheit möchte ich, dass das Blatt einen Kontakt zwischen den Bürgern und den Mitgliedern des Gemeinderates herstellt, damit ein Dialog entsteht, denn dieses Gemeindeblatt wird in der Zukunft allen offen bleiben.*

*Deswegen lade ich Sie ein, mich und die anderen Räte zu kontaktieren, uns Vorschläge und Wünsche auszudrücken, und zwar über die verschiedensten Themen. Die Mitarbeit aller Bürger an diesem Gemeindeblatt, das im Herbst und im Frühling erscheinen wird, wird ebenso preiswert wie interessant sein.*

*In der Hoffnung, dass diese Ausgabe Ihr Interesse finden wird und dass Sie an der Nächsten Herausgabe uns behilflich sein werden, verbleibe ich mit den herzlichsten Grüssen.*

*Ihr Bürgermeister :*

*f. B. B.*

LE CONSEIL MUNICIPAL

<u>NOM</u>	<u>PROFESSION</u>
HAULER Fernand	Retraité
RUST Alex	Technicien
HEGY Camille	Electromécanicien
PETERSCHMITT René	Agriculteur
AMBIEL René	Agriculteur
DEMOUCHE Marcel	Pompier prof.
BIER Jean-Claude	Gérant de société
BALGA Nicolas	Retraité
BELLICAM Gervais	Ouvrier spécialisé
BERNET Raymond	Agent de maîtrise
BOCKSTALLER Jean-Claude	Ajusteur
HEGY Henri	Agriculteur
KUHN Raymond	Technicien
BALGA Pierre	Agent de production
HOAREAU Raymond	Employé SNCF

## LES DIFFERENTES COMMISSIONS

Commission des finances : MM. HAULER Fernand, RUST Alex, AMBIEHL René, BELLICAM Gervais, BIER Jean-Claude, BOCKSTALLER Jean-Claude, HOAREAU Raymond.

Commission des affaires agricoles : MM. HAULER Fernand, AMBIEHL René, BALGA Nicolas, HEGY Henri, PETERSCHMITT René, AMBIEHL Jean.

Commission des jeunes et affaires scolaires : MM. HAULER Fernand, RUST Alex, BIER Jean-Claude, BUTZERIN Joseph, GUILLAUMET Michel.

Commission d'aide sociale et des personnes âgées : MM. HAULER Fernand, HEGY Camille, BELLICAM Gervais, BOCKSTALLER Jean-Claude, KUHN Raymond

Commission des fêtes : M. HAULER Fernand, MMES FORSTER Paulette, MULLER Clémence, MM. HEGY Camille BALGA Nicolas, BELLICAM Gervais, BOCKSTALLER Jean-Claude, AMBIEHL Paul, KLIEBER Marcel, KUPFERLE Mathieu, MULLER Raymond.

Commission de construction, de voirie et d'embellissement : MM. HAULER Fernand, RUST Alex, HEGY Camille, BERNET Raymond, BIER Jean-Claude, HEGY Henri, HOAREAU Raymond, PETERSCHMITT René.

Commission des orphelins : M. HEGY Camille.

Commission de révision des listes électorales : MM. HAULER Fernand, HEGY Camille, BALGA Nicolas.

Correspondant municipal de la Prévention routière : M. HOAREAU Raymond.

## LE PERSONNEL COMMUNAL

SERAFYN Basile	Secrétaire de mairie
KOEHL René	Ouvrier communal
TUGLER Monique	Aide maternelle
BUCHER Hilda	Femme de service

o o o o o

Suite au départ de M. NOEL, le Conseil municipal, par une délibération du 27 mai 1983, a décidé de créer un poste de secrétaire de mairie à temps complet.

Le titulaire du poste a été nommé à partir du 23 août 1983.

Son recrutement a eu lieu sur concours organisé par le Syndicat des communes pour le Personnel communal.

\*\*\*\*\*

### INFOS PRATIQUES

N de téléphone de la mairie : 49.45.06. (Heures de bureau)  
N de téléphone secrétaire : 49.90.35. (Week-end et soirée en cas d'urgence)

Horaire d'ouverture au public de la mairie :

LUNDI	10 H à 11 H 30 et 16 H à 17 H 30
MARDI	10 H à 11 H 30 et 16 H à 17 H 30
JEUDI	10 H à 11 H 30 et 16 H à 17 H 30
VENDREDI	10 H à 11 H 30 et 16 H à 17 H 30

NOTRE CARNET DE FAMILLE

NAISSANCES

*KOEHL Christine* le 06 février 1983  
*TIPRET Nicolas* le 08 février 1983  
*KELLER Aurélia* le 15 février 1983  
*JECKER Delphine* le 06 juin 1983

DECES

*CLEMENTZ Xavier* le 07 janvier 1983  
*VONAU Denis* le 18 juin 1983  
*HEGY Eugénie ZWINGELSTEIN* le 28 juin 1983

NOCES D'OR

Sur ce chapitre, l'année 1983 s'avère exceptionnelle,  
d'un grand cru.

Nous pouvons donc féliciter :

*TUGLER Clémentine et son époux BOCKSTALLER Marcel*  
*SCHERRER Thérèse et son époux BUTZERIN Théodore*  
*HEGY Marie et son époux MULLER Léon*

LES ANNIVERSAIRES A SOUHAITER le 1er semestre 1984

N'oubliez pas les

- 84 ans de PETERSCHMITT Emile le 10.03  
84 ans de HEGY R. Fred le 08.04
- 82 ans de SIGRIST Henriette le 21.02
- 81 ans de PETERSCHMITT Joseph le 12.05  
PETERSCHMITT Hermine le 14.04
- 80 ans de CLEMENTZ Anne le 17.06
- 79 ans de WILDY Alice le 14.06
- 78 ans de BUTZERIN Théodore le 12.03.  
HEGY Armand le 22.03  
PETERSCHMITT François le 23.03
- 77 ans de HEGY Jérôme le 16.03  
PETERSCHMITT Marguerite le 16.02
- 76 ans de HEGY Alice le 13.05  
SCHERRER Isabelle le 10.02  
KUPFERLE Joséphine le 11.02  
KUHN Marie le 04.05  
MULLER Paul le 05.06
- 75 ans de BELLICAM Aloïse le 14.01  
SICK Louis le 01.04  
BALGA Rosalie le 06.05
- 74 ans de HEGY Emilie le 01.06  
MULLER Marie le 29.05
- 73 ans de BUTZERIN Joseph le 06.03  
SCHERRER Joseph le 08.03  
SIMAC Alfred le 23.04
- 72 ans de HASSENFRAZT Albert le 18.02  
LATUNER Léon le 12.04  
VONAU Marie le 01.03
- 70 ans de BONDU Lina le 10.03.  
BALGA René le 24.05.

## RUSTENHART - SES ORIGINES

La mention de notre cité apparaît dans le terrier général des Habsbourg au début du XIVème siècle, sous le nom de RUECHHEIM. La famille comtale y possède les droits de haute et basse justice et perçoit un impôt dont une partie est attribuée aux nobles SCHEDELER de ROUFFACH.

Puis le village fut détruit pendant les guerres du XVème siècle. Lors de la reconstruction, le comte de DEUX-PONTS, seigneur de RIBEAUPIERRE, décide de créer un nouveau village appelé RUESTENHARDT qui voit le jour le 11 août 1693.

Les trente premiers colons, probablement venus de SUISSE, ont dû fournir à leur seigneur un certificat de bonne vie et moeurs avant de recevoir des terres. Ce rattachement avec la Seigneurie de RIBEAUPIERRE a dû intervenir fin du Moyen-Age.

En 1624, les RIBEAUPIERRE procède à un bornage du RHEINFELDERHOF.

Der Name unseres Dorfes erscheint im Grundbesitz der HABSBURG am Anfang des vierzehnten Jahrhunderts unter dem Namen RUECHHEIM. Die gräfliche Familie verfügt über hohe und untere Gerichtsbarkeit und erhebt eine Steuer ; ein Teil dieser Steuer wird den Edelleuten SCHEDELER von ROUFFACK zugeteilt.

Dann wurde das Dorf in Laufe der Fünfzehnten-jahrhundertern Kriege zerstört. Zur Zeit des Wiederaufbaus entscheidet der Graf von DEUX-PONTS, Herr von RIBEAUPIERRE, ein neues Dorf zu gründen. Das neue Dorf hiess RUESTENHARDT und erblickte das Licht am 11. August 1693.

Die dreissig ersten Siedler, die wahrscheinlich aus der SCHWEIZ kamen, mussten ihrem Herrn ein Führungszeugnis vorlegen, bevor ihnen der Grundbesitz überreicht wurde. Wahrscheinlich wurde dieser Anschluss an das herrschaftliche Gut von RIBEAUPIERRE Ende des Mittelalters vorgenommen.

Im Jahre 1624 nehmen die RIBEAUPIERRE die Abmessung des RHEINFELDERHOF vor.

De septembre 1939 à septembre 1940, les habitants sont évacués à MIRANDE ( Gers ). Le 5 février 1945, lors des combats de la libération, le commandant d'aviation, Marin la Meslée, est abattu par la DCA ennemie entre DESSENHEIM et RUSTENHART (monument commémoratif). Le village est libéré le 6 février 1945.

Village de plaine, situé sur la basse terrasse rhénane, RUSTENHART a gardé sa vocation agricole jusqu'à une époque récente. Actuellement, environ 70 % de la population active travaillent dans les industries des localités environnantes.

En 1801, la population est de 320 habitants; elle culmine à 730 en 1866, diminue jusqu'en 1936 (526), se stabilise en 1954 (533) et remonte à 589 en 1975.

Von September 1939 bis September 1940 flüchteten sich die Einwohner nach MIRANDE ( Gers ). Am 5. Februar 1945 während der Kämpfe der Befreiung wurde der Luftwaffenkommandant Marin la Meslée von der feindliche DCA zwischen DESSENHEIM und RUSTENHART niedergeschossen ( Denkmal ). Das Dorf wurde am 6. Februar 1945 befreit.

RUSTENHART, Dorf der unteren Rheinebene, ist bis heute dem Landleben treu geblieben. Heute arbeiten 70 % der aktiven Bevölkerung in den Fabriken der umliegenden Dörfer.

Im Jahre 1801 zählt das Dorf 320 Einwohner; im Jahre 1866 steigt ihre Zahl auf 703. Im Jahre 1936 kam sie wieder auf 526 und dann änderte sie sich kaum bis 1954 (533). Dann stieg ihre Zahl auf 589 im Jahre 1975.

( Extrait du Dictionnaire des Communes et traduit avec l'aimable collaboration d'un professeur du Collège d'Ensisheim. )

NOS SOCIETES EN BREF....

*CHORALE Ste CECILE*

Président : M. BALGA Nicolas

*U.N.C. A.F.N.*

Président : M. DEMOUCHE Marcel

*DONNEURS DE SANG*

Président : M. AMBIEHL Marcel

*AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS*

Président : M. MULLER Raymond

*CERCLE SPORTIF ET CULTUREL*

Président : M. HEGY Camille

*Chaque société se présentera de façon plus complète  
au fur et à mesure des prochains numéros.*

\* \* \* \* \*

MANIFESTATIONS A VENIR

26 novembre 1983	DONNEURS DE SANG	Bal
10 décembre 1983	AMICALE SAPEURS-POMPIERS	Bal
18 décembre 1983	COMMUNE	Fête de Noël Enfants et personnes âgées
28 janvier 1984	C.S.C.R.	Bal
10, 17 et 18 mars 1984	C.S.C.R.	Carnaval

REALISATIONS, PROJETS ET DECISIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL depuis mars 1983

Le Conseil municipal s'est réuni 9 fois depuis les dernières élections et il ya eu 16 réunions de commissions. Les projets suivants ont été mis en oeuvre :

- Construction d'un local pour les sapeurs-pompiers.
- Installation de nouveaux portails à l'école primaire et à l'école maternelle.
- Implantation d'un abri-bus rue de Hirtzfelden (au niveau du N° 29).
- Implantation de deux garages au presbytère.
- Aménagement du terrain de jeux.
- Réfection partielle du presbytère.
- Installation d'un puits perdu et d'un syphon rue des Muguets.
- Achat d'un tracteur avec tondeuse, lame niveleuse, remorque et distributeur de sel de déneigement.
- Achat de deux vide-caves pour le corps des sapeurs-pompiers.
- Achat d'une machine à écrire pour la mairie.

*ECLAIRAGE PUBLIC : Après le branchement d'une nouvelle construction, ce dernier rentre automatiquement dans la concession communale. En conséquence, la commune n'a pas d'autorisation à demander à un particulier lors de la pose d'une lanterne d'éclairage public sur un support du réseau basse tension ni de droit de rétrocession à payer.*

*ENTRETIEN DE LA VOIE PUBLIQUE : Il est rappelé qu'il incombe aux riverains de la voie publique l'entretien de la moitié de cette dernière; cette obligation comporte le balayage, le nettoyage des caniveaux, le fauchage de l'herbe et en période d'hiver le traçage d'un chemin dans la neige pour la circulation des piétons.*

*SIRENE : Contrairement à une idée assez répandue, il n'y a pas de code d'appel de sirène en fonction de la nature du sinistre. Le bouton de commande se trouve près de la porte d'entrée de l'école et il y a lieu de rester sur place pour renseigner les sapeurs-pompiers.*

*CHIENS EN LIBERTE : L'article 211 du Code Rural prescrit de tenir enfermés, attachés ou enchaînés les animaux dangereux, de manière qu'ils ne puissent causer aucun accident, soit aux personnes, soit aux animaux domestiques. Les propriétaires sont d'ailleurs responsables des accidents de toute nature que leurs chiens peuvent causer, même lorsque l'animal est égaré ou échappé.*

---

A V I S . . . .

L' EQUIPE DE REDACTION RECHERCHE POUR ETOFFER SES  
ARTICLES TOUS DOCUMENTS, ECRITS OU PHOTOGRAPHIES, SE  
REPORTANT AU PASSE DE LA COMMUNE.

LES PIECES SERONT RENDUES EN L' ETAT APRES LA  
PUBLICATION.

MERCI !

Cette page est la vôtre. Ecrivez nous pour formuler vos observations (même désagréables mais polies), vos questions. Le comité de rédaction se fera un plaisir de vous publier et si nécessaire de vous répondre.

NOM ET PRENOM : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Signature :



